



Commune Gletterens

MISE A L'ENQUETE RESTREINTE

Demande de permis de construire selon la procédure simplifiée

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Requérant(s) : Andrea et Philippe Holenstein

Objet : Construction d'un mobilhome avec modification de la dalle en béton.

Article(s) : 513 RF

Localisation : Route du Bossonet 21 – 1544 Gletterens

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours :

du 14 au 27 septembre 2022

Pendant le délai d'enquête, toute personne intéressée peut faire opposition par le dépôt d'un mémoire motivé auprès du secrétariat communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL